

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers amis lecteurs.

Nous tournons à nouveau une page du calendrier alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien et de faire régner un voile d'inquiétude dans le monde entier. L'année 2021 s'est achevée et elle n'a pas été celle du retour à la normale espérée.

Jamais, nous n'aurions imaginé que des considérations sanitaires

prennent, à ce point, le pas sur les affaires du monde, que la vie sociale, économique, associative, culturelle puisse ainsi s'étioler. Nous avons souvent souffert d'une vie étriquée, avec cette distanciation physique qui s'est transformée en une distanciation sociale et affective insupportable.

Même avec ces éternelles restrictions qui vont, qui viennent, qui changent fréquemment et qui rythment nos semaines, nos mois, nous avons réappris à vivre avec. Pour 2022, osons être confiants!

J'aurai tout d'abord une pensée pour nos proches, voisins ou connaissances qui nous ont quittés durant cette année et souhaite assurer de mon soutien leurs familles.

En raison d'un contexte sanitaire encore fragile, la municipalité a choisi de ne pas organiser la fête des anciens ni de rassemblement à l'occasion des vœux 2022. Notre souhait est de préserver la population et de nous montrer exemplaires en cette période difficile.

Ne pouvant le faire à l'occasion des vœux de la municipalité, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. Tous mes vœux de réussite à ceux qui entreprennent. J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre village qui en fait son intérêt.

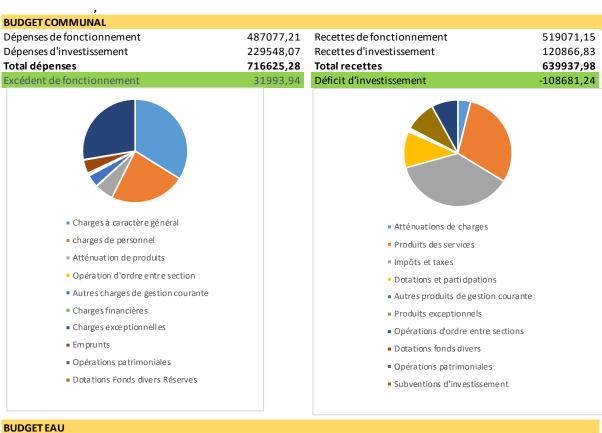
Je tiens également à exprimer ma plus profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels de santé, au corps enseignant qui a assuré efficacement le fonctionnement de nos écoles, à tous les acteurs de la solidarité ainsi qu'à l'ensemble de nos agents municipaux qui, depuis le début de cette crise sanitaire, ont su se montrer à la hauteur, en mettant en œuvre la continuité d'un service public de qualité et en vous accompagnant, si besoin, dans votre démarche de vaccination.

Nous attendons avec impatience que les associations puissent à nouveau fonctionner, que la salle des fêtes revive et résonne de musique, d'applaudissements et de rires. C'est pour moi l'opportunité de terminer sur une note d'espoir. Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble. Nos familles sont aussi un creuset de bien-être et de réconfort.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette revue communale réalisée par l'ensemble de l'équipe municipale et une belle et joyeuse année 2022.

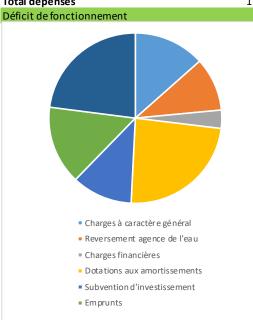


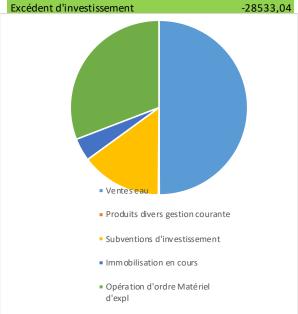
COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 HORS REPORT 2020





Dépenses de fonctionnement 65507,17 Recettes de fonctionnement Dépenses d'investissement 63476,39 Recettes d'investissement Total dépenses 128983,56 **Total recettes** -970,68 Excédent d'investissement





64536,49

34943,35 99479,84

HOMMAGE

MARC STECK A FAIT SES ADIEUX AUX PAROISSIENS

Après huit années au service de la communauté des paroisses du Pays du Donon, Marc Steck a fait ses adieux aux paroissiens, dimanche 5 septembre lors de la fête patronale de Natzwiller. Jean-Georges, Jean-Claude, Robert et le diacre Arsène ont accompagné Marc Steck lors de sa messe de départ. La chorale inter-paroissiale sous la direction d'Évelyne et du groupe instrumental, avec Patrice au clavier, Pierre à la guitare, Carole et Amélina aux flûtes ont animé cet office avec talent et émotion. Jacques Parmentier, pasteur de Rothau, a remercié Marc Steck pour son investissement dans le rapprochement des deux confessions, sa participation aux offices œcuméniques. Avant la bénédiction finale, Marie-Odile, l'animatrice de la zone Molsheim Bruche, a retracé le parcours sacerdotal du prêtre. Originaire de Mutzig, Marc Steck a été ordonné par Mgr Elchinger le 28 juin 1981.

Après un vicariat à Illzach et au Neudorf, il est nommé curé de Kaltenhouse en 1988, puis curé des paroisses de la vallée de la Hasel en 1997. Après quelques années comme prêtre coopérateur, il est investi de la charge de curé de la communauté des paroisses des portes de la Doller en 2007, puis de celle du Pays du Donon en 2013. Lors du verre de l'amitié, servi dans la cour de l'école, sous un soleil de circonstance, personnalités, paroissiens et enfants ont pris congé de Marc Steck et lui ont remis des cadeaux souvenirs en guise d'adieu.







ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

Jambert Marie, Madeleine née WINTER le 20 novembre 2020

Monique REMY née STEINER le 21 janvier 2021

Joseph FLAJOLET le 30 janvier 2021 Maria Marthe LOTZ née FLUCK le 8 mars 2021 Eugénie, Marie FLAJOLET née FLUCK le 19 mars 2021

Patrick, André MARCHAL le 11 mai 2021 Frieda FELDER née EPP le 18 septembre 2021 Marie Marguerite EPP née TROTZIER le 7 décembre 2021



NAISSANCES



Louis HESS né le 25 mars 2021 de Jérôme HESS et de Céline METZGER domiciliés 7, rue du Chenagoutte

Edgar, Maurice STEINER né le 28 mars 2021 de Sébastien STEINER et de Virginie PIQUET domiciliés 17, rue de l'Eglise

Tiago, Romain ROCHA né le 22 juillet 2021 de Ludovic ROCHA et de Christelle GITTON domiciliés 34, rue Principale

Ewan, Dominique, Balthazar, Nicolas REMAITRE né le 19 août 2021 de Baptiste RE- MAITRE et d'Hélène REMETTER domiciliés 6, rue Principale

Nélorah, Azaël, Ornella FAIVRE née le 19 novembre 2021 de Jordan FAIVRE et de Samantha DORN domiciliés 45, rue Principale

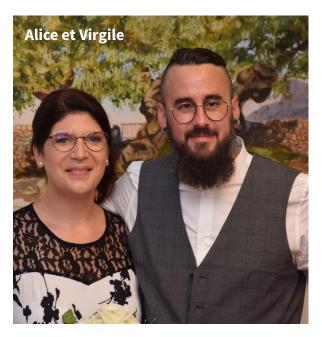
Eloïse LE MOUILLOUR née le 12 décembre 2021 de Morgan LE MOUILLOUR et de Célia HALTER domiciliés 9, rue du Mintzfeld

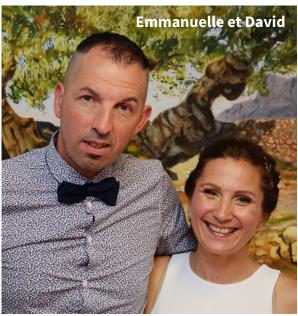
ÉTAT CIVIL

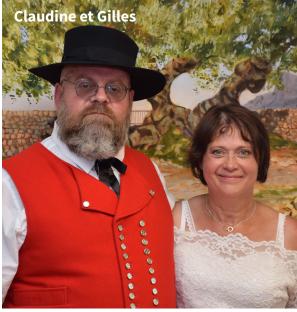
MARIAGES & PACS

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés :

Alice, Thérèse FELDER et Virgile, Loïc, Guillaume LEVAIRE, le 17 juillet 2021 Emmanuelle, Elisabeth CHOMETTON et David CHANUT, le 24 juillet 2021 Gaëlle FELDER et Lucie, Monique, Jeannine CHAILLOUX, le 7 août 2021 Claudine, Yveline, Joëlle ROUILLÉ et Gilles, François, Bernard KREDER, le 14 août 2021 Célia MASSON et Maxime, Albert, Benjamin HERWEDE, le 19 août 2021









ÉTAT CIVIL

UNE NATZWILLEROISE²



CÉLÉBRATIONS

NOCES DE DIAMANT

Marie Madeleine (Marlène) WESTERMANN née TROTZIER et Alphonse WESTERMANN mariés le 15 mai 1961.



Marie Marguerite EPP née TROTZIER et Eugène, Marcel EPP mariés le 7 janvier 1961



ANNIVERSAIRE

MESSMER Paulette et FELDER Lucie ont fêté leurs 90 ans



A.F.P.

OH LA VACHE!



Grâce au travail de l'association foncière pastorale le Pekli pour l'entretien et l'ouverture du paysage, des zones de pâture permettent à un agriculteur local de parquer ses bêtes.

Didier Lavigne nous parle de celles-ci et de l'exploitation dont elles sont issues.

Didier reprend la ferme de ses parents en 1987, il a alors 7 vaches, il s'occupe de l'exploitation en double activité (travail dans une entreprise + travail à la ferme); En 2009 il s'installe à l'emplacement actuel de la ferme à l'entrée du village de Steige en bas du col. Au fur et à mesure des années, l'exploitation s'agrandit : son fils David reprend celle-ci en 2016 et construit un deuxième bâtiment.

Le cheptel de bovins s'élève à environ 130 bêtes accompagnées d'une cinquantaine de porcs, élevés sur paille, nourris à l'ancienne au petit lait et pommes de terre et, depuis fin novembre 2021, de 540 poulets répartis dans 3 poulaillers de 180 volatiles.

Tous ces animaux à l'heure venue passent à l'abattoir, reviennent sous forme de carcasses sont découpés et transformés sur place (caissettes de viande, charcuteries, jambon et lard fumé, volailles entières, etc...)

Pour 80% en vente directe au magasin de la ferme ouvert le samedi matin de 9h30 à 12h00 au 1, route du col à Steige (page facebook « la ferme du Jodie »)

Mais revenons à nos bovins présents dans notre village depuis dix ans. Grace au soutien des bénévoles de l'association du Pekli et de la commune, au nombre de 25 à 30 selon les années, les bêtes se composent pour moitié de génisses (femelles qui n'ont pas vêlées) et pour moitié de mâles castrés (futur bœufs). L'âge moyen de ces bêtes est de 24 à 32 mois. Essentiellement composé de limousines, vaches réputées à caractère fort, rustique et qui se prêtent parfaitement à la vie de nos montagnes et de quelques vosgiennes. Ces bêtes sont uniquement élevées à l'herbe en pâture ou à l'étable elles paissent pendant plusieurs mois dans notre village (pour 2021 de mai à novembre).

Il faut régulièrement les déplacer de façon intelligente pour qu'elles aient suffisamment à manger mais également préserver les pâtures dans la durée. Des abreuvoirs ont été mis en place dans les différents prés pour leur permettre de boire au fur et à mesure de leurs déplacements. Elles commencent généralement la saison au parc près du cimetière pour ensuite se déplacer dans l'un des 4 parcs « du dessus » Haut Rain, Kirchmatten, Kirchagrten, Haut Champs, Unter Pektin, Pektin, Schneckental.

Généralement elles séjournent dans le bas et le haut de Neuviller pendant 5 semaines avant un retour chez nous. Un autre troupeau séjourne ponctuellement aux alentours de la ferme Némett et depuis 3 ans à la basse des maçons.

D'autres pâtures se situent dans les villages voisins : Maisongoutte, Steige, Plaine, Blancherupt, Saint-Blaise. Élevées pour la viande et pour quelques unes pour renouveler le cheptel, elles égaient notre regard pendant leur mois de présence dans nos prés.





A.F.P.

OH LA VACHE!

Quoi de plus beau que de voir le troupeau se déplacer à flan de colline au son du doux tintement de la cloche. Curieuses de nature, elles accompagnent souvent les gens le long de leur promenade qui traversent leur parc. Tout est mis en place pour une bonne cohabitation, des barrières ouvrables pour permettent aux cyclistes et promeneurs de traverser les pâtures qui englobent les chemins.

Certes, certains n'apprécient que moyennement les bouses dispersées ici et là sur ces chemins mais c'est le prix à payer pour le magnifique spectacle que les vaches nous offrent au quotidien mais aussi de leur participation à l'entretien de nos pâtures.

Vivement le printemps et le retour de nos « marguerites » sur nos beaux coteaux.









A.F.P.

POINT SUR LE PROJET

Cela fait maintenant plus de 6 ans que l'Association Foncière Pastorale (AFP) « Le Pekli » a été créée! Elle joue un rôle important dans la reconquête agricole et l'ouverture paysagère de notre village, au cœur et sur les coteaux, et ceci en étroite collaboration avec la ferme de Jodie (La famille Lavigne) qui assure la bonne gestion des parcs avec leurs troupeaux de vaches sur les quelques 430 parcelles appartenant à plus de 220 propriétaires.

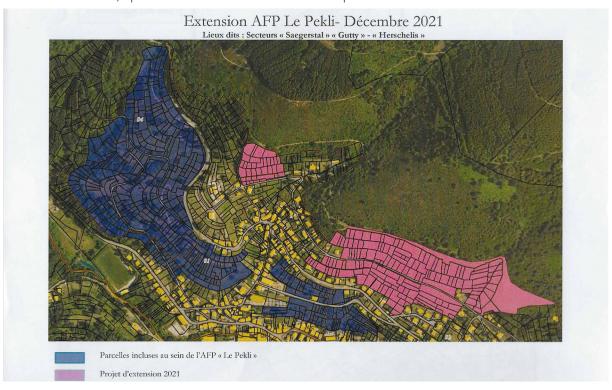
Ce projet est maintenant terminé (il reste encore 3 sapinières à exploiter sur une superficie de 20 ares). Le paysage qui nous entoure est important au quotidien, C'est un bien collectif et patrimonial que nous ne faisons qu'emprunter et qu'il nous faut préserver pour les générations futures. Ce projet a pu être mené à terme grâce à l'engagement des bénévoles qui ont œuvré inlassablement durant ces 10 dernières années, qu'ils en soient remerciés.

Aujourd'hui, il nous paraît important de poursuivre le travail engagé sur d'autres secteurs, notamment les secteurs du Saegerstal, du Herschelis, et du Gutty (voir plan ci-dessous). Ce nouveau projet concerne le ban communal de Natzwiller sur une superficie de 9 hectares:

- Propriétaires n'habitant plus à Natzwiller : 32,
- Représentant 46 parcelles pour une superficie de 2,19ha.

Propriétaires résidants à Natzwiller: 99:

- Représentants 169 parcelles pour une superficie de 6,71ha. Pour ce faire, nous vous proposons, vous qui êtes propriétaires dans ce(s) secteur(s), de procéder à une extension de l'Association Foncière Pastorale «Le Pekli»; Association qui, à ce jour, peut encore bénéficier de l'appui financier de l'État (Crédits Massifs des Vosges), de la Collectivité européenne d'Alsace pour réaliser des travaux de rénovation pastorale.



COMMUNES

UN GARDE-PĒCHE DANS VOTRE COMMUNE

Votre commune dispose depuis le 18 Mai 2021 d'un garde pêche particulier assermenté. Son rôle est de surveiller les rivières locales et de faire respecter la règlementation nationale, ainsi que de faire appliquer le règlement de la société de pêche « La Rothaine » de Neuviller La Roche - Natzwiller auprès des pêcheurs. Il est bon de rappeler que vous pouvez contacter la Mairie ou la Gendarmerie dans le cadre de dégradations sur les cours d'eau de nos villages. Ainsi, si vous constatez des dégradations manifestes ou des déversements dans les cours d'eau (déchets de tonte, gravats, solvants, etc...) pouvant être de nature à perturber l'équilibre d'un milieu aquatique fragile et sensible, de bien vouloir alerter les instances ci-dessus. Il est également important de souligner que les modifications apportées aux cours d'eau (maçonnerie, détournements) même dans le cadre d'une propriété privée, sont soumises à une règlementation nationale. La société de pêche peut vous renseigner sur les autorités compétentes et vous conseiller en amont. Les prélèvements ou détournements d'eau en période d'étiage, particulièrement dans les affluents de la Rothaine, sont fortement déconseillés. Merci pour votre vigilance.

Rappel:

Toute personne désirant pêcher dans nos cours d'eau doit impérativement disposer d'une carte de pêche annuelle délivrée par la société de pêche « La Rothaine ». Vous pouvez joindre Steiner Augustin au 0672886978.

	Nom :	GRÉMENT DE GARDE- TEINEA JGUSY IN	PÊCHE PARTICULIER Le titulaire (Signature)
commissionné(e) par Nom	- Prénom	Président(e) de	Signature
RETTY Jacques		FDAAPPMA Societé de Pêrhe Authoride	
		AAPPMA	V (
		AAPPMA	

TRAVAUX (HORLOGE DE L'ÉGLISE)

Depuis un certain temps, vous n'aviez pas la même heure qui s'affichait aux horloges de l'église suivant votre quartier de résidence. Les aiguilles n'en faisaient qu'à leur tête, surtout celles du coté sud. Une réparation s'imposait. La société BODET qui entretient régulièrement nos horloges est intervenue pour effectuer le diagnostic. Le rapport était le suivant : le fonctionnement des engrenages ne pose pas de problèmes, le dysfonctionnement provient de la fixation des aiguilles à l'extérieur du clocher. Pour accéder au cadran, nous avons fait appel à l'entreprise ATAC basée à Neuviller la Roche qui nous a envoyé ses cordistes pour décrocher les aiguilles, les réparer avec l'entreprise BODET et les remettre en place. Aujourd'hui, où que vous soyez, le clocher de notre église affiche la même heure. Entretien et réparation des horloges en 2020 : 2 .850 ,52 €.





TRAVAUX (RUES DU MINTZFELD ET GROS CHAMPS)

Au mois de juin 2021 se sont terminés les travaux de voirie engagés en 2019. La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise BEREST (Bureaux d'Etudes Réunis de l'Est) basée à Illkirch. Les différents appels d'offres ont fait ressortir l'entreprise Eurovia comme étant l'offre la moins élevée.

Les montants des marchés hors taxes étaient les suivants :

Travaux d'assainissement : 160.991 € (part SIVOM).

Travaux de réseau d'eau potable 83.967 €.

Travaux de voirie : 125.696 €.

Total prévisionnel des travaux : 370.654 €.

Les travaux d'assainissement consistaient à séparer les eaux claires de gouttières et les eaux usées. L'ancien réseau d'eaux usées étant préservé pour accueillir les eaux claires, un nouveau réseau a été posé pour les eaux usées. Cela a engendré ou engendrera encore des modifications pour les riverains qui devront séparer les eaux claires et usées sur leur propriété. Le tracé du réseau d'eau a été modifié pour être intégré dans la voirie et toutes les vannes de branchement ont été changées. Un compteur d'eau a été placé en limite de propriété pour les

habitations trop éloignées de la voirie. Lors des travaux de voirie, il a fallu profiler la route en fonction de la topographie des lieux et adapter les entrées des riverains afin que leur accès soit perturbé le moins possible. Tous ces travaux ont nécessité de nombreux contacts avec les riverains. Merci aux riverains de ces deux rues pour l'accueil que vous avez réservé aux différents intervenants. Cela a été très apprécié. Merci aussi pour votre patience lors de cette année de travaux et de tracas en tous genres.

Dépenses totales hors taxes:

Travaux d'assainissement : 158.367,07 € (part SIVOM).

Travaux de réseau d'eau potable 85.683,55 €.

Travaux de voirie : 142.483,06 €. Total Travaux : 386.533,68 €.

La différence de 16.878.06 € pour des travaux de voirie s'explique de la manière suivante : 15.236,80 € pour les travaux supplémentaires qui ont été réalisés : le carrefour en haut de la rue du Chenagoutte très dégradé a été refait, les caniveaux changés et des bordures pavées ont été rajoutées par rapport à l'offre initiale. A cela il faut rajouter l'actualisation des prix pour un montant de 1.550,26 €.











TRAVAUX (SENTIER BOTANIQUE)

Cet été, l'équipe de bénévoles qui œuvrent habituellement dans nos pâturages au sein de l'AFP, a décidé de s'attaquer à la restauration des bancs le long du sentier botanique et les bancs du Heleth.

Les tables ont été posées sur des éléments préfabriqués en béton. Les éléments dégradés des bancs ont été remplacés par de nouvelles planches de chêne issues des travaux de l'AFP. Elles ont été sciées bénévolement par l'entreprise Natolini. (**A, B**)

Le banc abîmé par les intempéries de la sablière à l'entrée du sentier botanique a été remplacé. (**C**)

Des travaux de réparation de la Lüsbeen ont été entrepris, la structure a été renforcée et les planches de rives changées. La réparation de la fontaine a également été effectuée. (**D**, **E**, **F**) Sans oublier la journée de nettoyage du sentier botanique du 26 juin qui a rassemblé un grand nombre de participants. La pandémie du coronavirus nous a empêchés de finir la journée autour d'un bon repas comme la fin de chaque album d'Astérix. Nous espérons que cela n'est que partie remise et nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre (en général dernier samedi du mois de juin).





HISTOIRE

TOURNAGE DE SÉRIE

Après le «Bazar de la Charité», la même équipe se reforme pour «les Combattantes». Le réalisateur Alexandre Laurent et la troupe de comédiennes : Julie de Bona, Audrey Fleurot, Camille Lou et Sofia Essaïdi tournent une nouvelle série historique de 8 épisodes pour TF1, « les Combattantes » qui a pour toile de fond la première guerre mondiale. L'histoire se déroule en septembre 1914. Dans un petit village de l'est de la France, à quelques kilomètres de la zone allemande, quatre femmes se retrouvent projetées au cœur de l'horreur : Marguerite (Audrey Fleurot), prostituée parisienne aussi mystérieuse que flamboyante que l'on soupçonne d'être une espionne ; Ca-

roline (Sofia Essaïdi), épouse de Victor Dewitt, propriétaire d'une usine de voitures, parti au front. Elle se voit propulsée à la tête de l'entreprise familiale, défi colossal et inédit pour une femme du début du siècle ; Agnès (Julie de Bona), mère supérieure d'un couvent réquisitionné et transformé en hôpital militaire et Suzanne (Camille Lou), une jeune infirmière féministe en cavale depuis un avortement qui a mal tourné. Ensemble, elles vont devoir se battre pour garder le pays en activité et ne pas faire flancher son économie. Le 9 juillet 2021 l'équipe de tournage s'était installée à la carrière de Struthof pour tourner quelques scènes de cette série.











VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DE LA ROTHAINE

Le bureau élu pour l'année scolaire 2021/2022, est composé des 6 membres suivants :

Présidente : DUBRUNFAUT Pauline

Vice-présidente : STEPIEN Agnès

Trésorière: BLANCHARD Stéphanie

Trésorière adjointe : NUSS Aurore

Secrétaire: FELDER-HOUTMANN

Séverine

Secrétaire adjoint : SCHILLINGER Céline Rétrospective pour l'année 2020/2021 :

23 septembre et 31 octobre 2020 : collecte de pommes en collaboration avec les écoles du RPI pour fabrication de jus de pomme vendu pour financer les projets d'école.

3 décembre 2020 : distribution de 10 masques lavables pour les élémentaires du RPI de la Rothaine

16 décembre 2020 : vente de fromages.

Janvier 2021 : achat de puzzles pour l'école maternelle.

Juin 2021 : financement d'une journée d'initiation aux premiers secours par la croix rouge locale (500€) et financement d'une partie de la sortie de fin d'année des maternelles (250€)

Juillet 2021 : commande groupée de fourniture scolaire.

Pour 2022:

1er octobre : remise des diplômes aux primaires ayant participé à la journée d'initiations aux premiers secours.

12 déc : Vente en porte à porte de mannele Vente de fromage décembre 2021, et une en janvier 2022.

Une kermesse (si la situation le permet) en Juin à WILDERSBACH

Toutes les actions menées sont faites pour agrémenter la vie des élèves par des sorties ou des spectacles.

Toutes les personnes souhaitant participer aux activités de bénévolat sont les bienvenues.

Coordonnées:

Siège social : chez Pauline Dubrunfaut, 88 rue Principale, 67130 NATZWILLER – 06.13.20.66.96

aperpirothaine@gmail.com

https://www.facebook.com/APE-RPI-de-la-

Rothaine-665826963566671/

https://rpirothaine.assodesparents.fr/





Les enfants ont pu réaliser une journée d'initiation aux premiers secours le 28 juin 2021. Elle a été organisée par l'APE avec la venue de la croix rouge du secteur de SCHIRMECK. Ils ont appris à alerter et à prodiguer les premiers soins en cas de brûlure légère et de plaies. Petit rappel des enfants sur les numéros d'urgence à savoir.

À la suite de cette journée, le 1er octobre 2021, ils se sont vus remettre leur premier diplôme suivi d'un verre de l'amitié.

(Cf article des DNA https://www.dna.fr/education/2021/10/12/premier-diplome-de-la-croix-rouge-pour-les-eleves?fbclid=lwAR3L6YWpS-RM4VqQj2Fa4a7-USCgJeBFg-zh93jNUd-4glASvAMGTN2XQvLKI)

La vente des mannele s'est déroulée comme prévue le 12 déc. dans la matinée sur les 3 villages du RPI. Une grande réussite. Merci aux parents présents et à Marcel KUNTZ ainsi qu'à la boulangerie FIENG pour la réalisation de ces derniers.







VIE ASSOCIATIVE (R.P.I.)

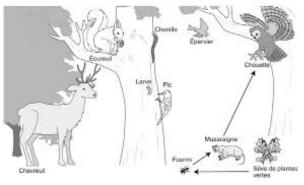
LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE ET LE SPORT À L'ÉCOLE EN IMAGES

Le cycle piscine s'est terminé le 13 déc. avec une séance particulière, séance photos. Les enfants ont bien progressé durant ce cycle. En ce moment, les enfants pratiquent le sport à la salle des fêtes. Au programme, YOGA, GYM

Le Spectacle de Noël a eu lieu dans la salle des fêtes de Natzwiller, les enfants étaient très heureux de ce spectacle offert par les communes. Visite au parc de SAINTE CROIX à RHODES (57) L'objectif de cette visite était de voir une partie de la chaine alimentaire et la biodiversité. Les enfants ont aimé cette visite.



















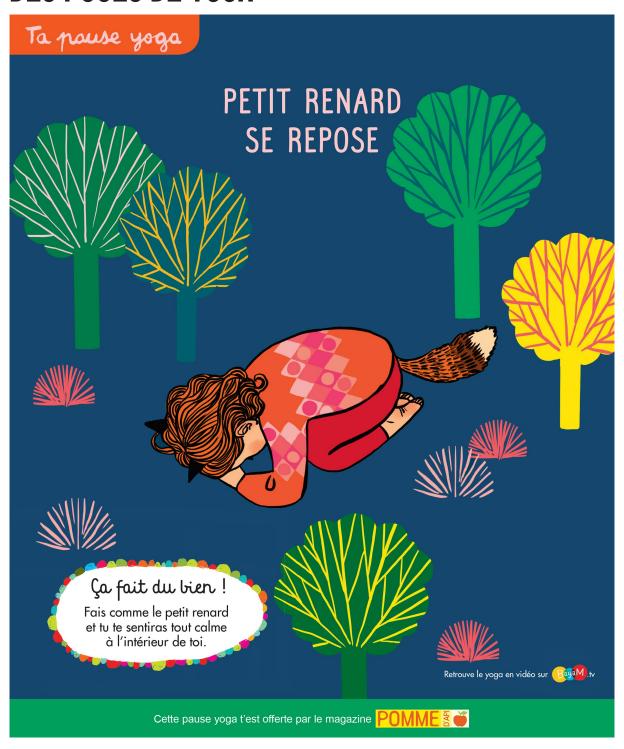


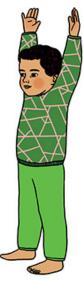




VIE ASSOCIATIVE (R.P.I.)

LES ENFANTS DE L'ÉCOLE VOUS PROPOSENT DES POSES DE YOGA





Debout, les pieds légèrement écartés, les bras bien tendus vers le haut, tu es prêt à devenir un petit éléphant !



Tu plies doucement le bras gauche pour attraper le bras droit.
Oh! Voilà une bien belle trompe d'éléphant!



Tu descends doucement, le dos bien droit et la trompe loin en avant. Tu vas devenir grand, petit éléphant !



Tes jambes et tes pieds sont très puissants.
Tout le haut de ton corps se relâche
en descendant vers le sol. Tu souffles
lentement pour bien te détendre,
avant de recommencer de l'autre côté.

VIE ASSOCIATIVE (R.P.I.)

LE PRINTEMPS DE LA FORĒT

En 2021, devait se tenir le printemps de la forêt. Face à la situation sanitaire ce projet est reporté à cette année. En 2021, les enfants ont créé un alphabet de la forêt. En 2022, ils vont travailler sur le thème du bois durant l'année scolaire. Si vous êtes un professionnel du bois ou un passionné, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école pour partager avec les enfants. Voici le message de la directrice :

















VIE L'ÉCOLE

LA CARAVANE DE L'ANIMATION

Cette année, la caravane de l'animation s'est arrêtée dans tous les villages de la communauté de commune. Le 26 juillet elle s'est arrêtée dans la cour de l'école de Natzwiller. Les enfants ont apprécié et les adultes aussi. Au programme de ces journées, contes, jeux de société, création, bricolage et détente.

Pour en savoir plus sur les activités proposées dans la communauté de communes, vous pouvez vous rendre sur les liens suivants :

https://www.facebook.com/Jeunesse-Vall%C3%A9e-de-la-Bruche-209875759903020

https://cc.valleedelabruche.fr/vivre-dans-la-vallee/les-services-de-proximite/jeunesse-et-petite-enfance

e.enette@valleedelabruche.fr









VIE ASSOCIATIVE (R.P.I.)

SPECTACLE : LE NOËL ENCHANTÉ DU YÉTOU

Le vendredi 26 novembre, nous sommes allés à la Salle des fêtes de la Rothaine pour regarder le spectacle : «le Noël enchanté du Yétou». C'est l'histoire de Tom et Axel. Axel a envoyé ses devoirs au Père Noël à la place de sa lettre. Ils trouvent de l'aide auprès d'un lutin. Ils vont chez le Père Noël mais le lutin se trompe de formule et tous les cadeaux se retrouvent chez le Yétou. Le Yétou n'a jamais reçu de cadeaux, il veut tous les garder pour lui. Les enfants de l'école ont aidé le lutin à faire un cadeau au Yétou. Ils ont chanté et dansé. Le Yétou était content, il a rendu les cadeaux au Père Noël. Il est même devenu un lutin du Père Noël. Axel a fini par retrouver ses devoirs. Pour les remercier, le lutin a offert un CD à tous les enfants. De la petite section au CM2, tous les enfants ont passé un bon moment. Nous remercions les communes pour ce beau cadeau.

Les enfants du RPI.

Voici le lien vers les photos :

https://drive.google.com/drive/folders/1T4rW3-JN0ypMo_9FFfpUAZwKmd_r0R9U?usp=sharing

Cordialement,
Muriel Schroeder,
Directrice de l'école de Natzwiller,
15 rue de l'église, 67130 Natzwiller
03 88 97 95 11











INFORMATIONS PRATIQUES

RELEVER SON COMPTEUR D'EAU

Nous tenons à remercier la plus grande partie de nos administrés qui facilite le passage de Sandrine, agent communal, pour effectuer le relevé des compteurs d'eau. Cependant, pour un quart d'entre vous, l'accès au compteur n'est pas libre pour cause d'encombrement, ou alors il y a refus de l'accès au compteur, ou encore refus d'ouvrir la porte. Tout cela occasionne une perte de temps non négligeable. La feuille du relevé du compteur d'eau n'est mise dans votre boîte aux lettres qu'en cas d'absence de votre part et après plusieurs passages de l'agent. Son remplissage doit être exceptionnel. Il est indispensable que l'agent communal en charge du relevé du compteur d'eau puisse accéder au compteur et vérifier le relevé lui-même sur place. Nous demandons aux administrés concernés de bien vouloir en prendre note et de faciliter l'accès au compteur d'eau dès la prochaine tournée. Vous pouvez vous référer à la page 38 du bulletin municipal de 2021 afin de retrouver des conseils pour bien relever son compteur d'eau.

COURRIER D'UN HABITANT

Monsieur le Maire et son équipe

Juste ces quelques mots pour faire un coup de chapeau à notre ouvrier communal Guillaume! En effet, en nous promenant, nous avons assisté au fauchage des bas-côtés et j'ai été dégoûté de voir qu'il n'y avait pas que de l'herbe mais aussi beaucoup de déjections canines! Une honte de voir cela dans notre beau village. Merci Guillaume pour ton travail. Vous, qui avez des chiens, vos compagnons ne sont pas responsables, c'est à vous les maîtres d'être éduqués. Quand vous achetez la nourriture pour chiens, pensez à acheter des sachets pour ramasser les « cadeaux » de vos compagnons à quatre pattes. À bon entendeur salut et merci



INFORMATIONS **PRATIQUES**

INCIVILITÉS

Nous avons décidé d'évoquer quelques incivilités qui sont constatées.

On a le droit d'exprimer ses talents artistiques mais les bâtiments communaux et autres biens publics ne sont pas des supports de dessin. Merci d'exprimer vos talents de dessinateur sur des toiles prévues à cet effet.

La Lüsbeen est un endroit convivial ouvert à tous sur réservation auprès de la commune. Le respect du cadenas, du chalet, de la fontaine et la propreté de lieux s'imposent.

Ne découragez pas les bénévoles qui œuvrent à son entretien.

Une petite dernière : promeneurs indélicats, ne prenez pas la forêt pour un dépotoir.

À votre arrivée, vous êtes heureux de trouver un endroit accueillant et propre. Œuvrez à ce que le prochain retrouve ce même lieu propre et en bon état.

















DIVERTISSEMENT

HUMOUR(?)

Un homme de 65 ans est allé récemment chez un nouveau médecin.

Après deux visites et des tests de laboratoire, le médecin lui dit qu'il est très bien pour son âge.

Après cette remarque, il n'a pas pu résister à lui demander :

- Pensez-vous que je vais vivre jusqu'à 85 ans ? Alors il lui demande :

- Est-ce que vous fumez ? Buvez-vous de la bière, du vin, de l'alcool ?

- Oh non lui répondit-il. De plus je ne prends aucun médicament.

Il a continué:

- Est-ce que vous mangez du steak et des viandes rôties au barbecue?

- Non, mon ancien médecin m'avait dit que les viandes rouges étaient mauvaises pour la santé.

- Est-ce que vous passez beaucoup de temps au soleil ? Faites-vous de la randonnée ? De la moto ? Conduisez-vous des voitures de sport ?

- Non rien de tout ça.

Alors le médecin le regarde et lui dit

- Mais alors !!!! Pourquoi voulez-vous vivre jusqu'à 85 ans ? Vous allez vous emmerder !

Un jour, une petite fille demande à sa mère : «Dis, maman, comment ils sont nés les tout-premiers parents ?

«Hé bien, lui répond sa maman, c'est Dieu qui a créé les premiers parents humains, Adam et Eve.

Adam et Eve ont eu des enfants qui plus tard

sont devenus parents à leur tour et ainsi de suite.

C'est ainsi que s'est formée la famille humaine.»

Deux jours plus tard, la fillette pose la même question à son père.

Celui-ci lui répond :

"Tu vois ma fille, il y a des millions d'années, les singes ont lentement, très lentement évo-

lué jusqu'à devenir les êtres humains que nous sommes aujourd'hui."

La petite fille toute perplexe retourne aussitôt voir sa mère:

"Maman maman !!! Mais comment c'est possible que tu me dises que les premiers parents ont été créés par Dieu et que papa me dise que c'était des singes qui ont évolué?

Et la mère de lui répondre très calmement, tout en souriant :

«C'est très simple ma chérie! Moi, je t'ai parlé de ma famille… et ton père de la sienne.!!!!

Une maman qui a de la suite dans les idées

- Maman c'est quoi le mot de passe du Wifi?
- Range ta chambre d'abord.

30 minutes plus tard

- C'est fait, alors c'est quoi le mot de passe?
- C'est : Range ta chambre d'abord en minuscule sans espace.

Pensée de parents

Un million d'ados veulent nettoyer la terre Un million de parents aimerait qu'ils commencent par leur chambre...

INFORMATIONS PRATIQUES

DAMPFNUDEL SUCRÉ, UNE RECETTE GOURMANDE QUI PLAIT PARTICULIÈREMENT AUX ENFANTS

Pour la pâte:

250grs de farine 40grs de sucre 5grs de sel 10grs de levure de boulanger 1 œuf 110grs de lait un bouchon de kirsch ou plus :) 50grs de beurre tempéré

Pour la cuisson:

Trois cuillères à soupe de sucre Un demi verre d'eau. 50grs de beurre

Pétrir tous les ingrédients de la pâte sauf le beurre. Lorsque la pâte est lisse et élastique (10à15mn) incorporer le beurre. Laisser a pâte lever à température ambiante jusqu'à ce qu'elle double de volume (faire preuve de patience et éviter la proximité des radiateurs). Une fois la pâte bien levée la rabattre et la réserver au frais durant une nuit dans l'idéal, 4 heures au minimum. Le façonnage ne sera que plus facile. Le lendemain peser des petits pâtons de 30 à 40 grammes et les façonner en boule. Déposez les sur un torchon ou un papier fariné après les avoir aplatis légèrement. Compter deux heures de repos à température ambiante. Pour la cuisson chauffer une poêle suffisamment grande pour accueillir vos dampfnudeln. Faites-y fondre le sucre a feux moyen pour le colorer en douceur et qu'il pa brûle pas Aigustarle bourse et dépassarues boules de pâtes en les aspassants.

dampfnudeln. Faites-y fondre le sucre a feux moyen pour le colorer en douceur et qu'il ne brûle pas. Ajouter le beurre et déposer vos boules de pâtes en les espaçant légèrement. Les laisser cuire 2-3 minutes avant de les retourner délicatement. Recuire 2-3 minutes et profiter de ce temps pour préparer un couvercle à la dimension de votre poêle et le demi verre d'eau. Verser délicatement l'eau dans la poêle et couvrir aussitôt .C'est l'étape clé de la cuisson qui va donner ce moelleux incomparable qui caractérise les dampfnudel. Laisser cuire 5 mn à couvert et à feux doux. Retirer le couvercle et laisser éventuellement cuire à découvert pour réduire le jus. Vous pouvez les servir ainsi avec une bonne confiture maison de quetsch par exemple, du miel de notre producteur local ou flambé au kirsch pour les amateurs..;)

Vous pouvez également employer cette pâte pour faire des tresses ou des streusel pour le petit déjeuner des gourmands de la maison.

INFORMATIONS PRATIQUES

UNITÉ LOCALE DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

En 2021, les bénévoles de notre Unité locale ont été mobilisés de manière intensive, actions de conciergeries, portages de repas du parlement Européen, maraudes, vesti boutique, aides à la population de la vallée, formation grand public, poste de secours, la liste n'est pas exhaustive. Sur demande de la communauté de commune, de mi-janvier à mi-octobre ce sont en moyenne 15 à 20 bénévoles qui se sont relayés chaque semaine au centre de vaccination de la clinique Saint Luc, pour accueillir les candidats à la vaccination et apporter leur aide aux personnels soignants. En juin la vie a repris lentement ses droits, nos formateurs ont formé 43 enfants de l'école primaire de Natzwiller, sur demande de l'association des parents d'élèves et des enseignants, à un I.P.S. (1). Félicitation aux petits récipiendaires qui ont reçu leur diplôme à la rentrée de septembre, merci pour l'accueil qui nous a été réservé. La section secouriste se réorganise. La création d'un regroupement sous l'égide de la direction territoriale, des Unités locales de Molsheim, Wasselonne, et Schirmeck Saales regroupent leur potentiel humain. Plusieurs postes de secours ont déjà été assurés par cette nouvelle structure. Les volontaires pour la rejoindre sont les bienvenus. (3) Notre Unité locale compte 35 bénévoles appuyés au besoin de bénévoles ponctuels, Notre vesti boutique est ouverte, chaque semaine le lundi après-midi et le deuxième samedi du mois le matin, une dizaine de personnes sont ainsi

mobilisées pour rendre attrayante notre magasin. Cette vesti boutique est ouverte à tous. Vous y trouverez vêtements, vaisselles, bibelot, jouets. C'est notre principale rentrée financière sans elle, rien ne serait possible. C'est aussi par le soutien de la population de notre vallée, déposes et achats que vous réalisez, que nous pourrons continuer d'exister. Merci à la communauté de communes pour la mise à disposition des locaux, la commune de Rothau pour son aide matérielle, les municipalités qui nous subventionnent, la médiathèque de La Broque, les commerçants locaux pour le don de leurs invendus. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, visitez notre page Facebook, seul on ne peut rien. C'est l'action de toutes et tous qui fait notre force. Si chacun donne un peu, nous pourrons donner beaucoup. Soyez prudent, respecter les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres.

Pascal Douvier

Président de l'UL

Schirmeck Saales

(1)Instruction aux Premiers Secours ; (2) Premiers Secours Civique Niveau 1; (3) Pour nous joindre Tel.06 22 61 28 28



croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



LA VALLÉE DE LA BRUCHE

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

En 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire des intercommunalités. Toutefois, ces missions nécessitent de s'affranchir des limites administratives et de travailler à l'échelle naturelle du bassin versant. Le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig a ainsi été créé en juillet 2019 avec pour missions l'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques. Son territoire, le bassin versant de la Bruche, s'étend sur plus de 700 km², du Climont jusqu'aux rives de l'Ill à Strasbourg. La Rothaine est le cours d'eau qui traverse la Commune de Natzwiller.

Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

- Réduire les conséquences dommageables des inondations avec un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI);
- Rétablir le fonctionnement naturel des rivières et améliorer leur qualité écologique ;
- Rétablir la continuité écologique, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles;
- Protéger les zones humides existantes et restaurer les zones humides dégradées.

Le syndicat a également une mission de sensibilisation des élus et des citoyens afin de mieux comprendre les rivières, leurs variations et la biodiversité qu'elles abritent. Les trois membres du syndicat sont la Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig, l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA. Le SDEA représente les intercommunalités qui ont transféré la compétence GEMAPI avant 2019: la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, la Communauté de communes Mossig et Vignoble, la Communauté de communes

des Portes de Rosheim et la Communauté de communes de la Région de Saverne. Chaque structure membre est représentée à un tiers dans le comité syndical composé de 21 élus et présidé par M. Jean-Luc SCHICKELE, maire de Mutzig. Le siège du syndicat est établi à Molsheim. Les actions et le fonctionnement du syndicat sont financés par ses membres, également à hauteur d'un tiers par structure. Le syndicat bénéficie d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de l'État et de la Région Grand Est.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet(www.bassinversant-bruchemossig.fr) et la page Facebook du syndicat.





DÉMATÉRIALISATION SVE

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Depuis le 3 janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont NATZWILLER, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie. En déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : https://appli.atip67.fr/guichet-unique



ÉTAT DES LIEUX FORESTIER PAR L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA BRUCHE

Après 3 années de sécheresse, la pluie est finalement revenue, arrosant régulièrement la région depuis l'hiver passé. Cette humidité et les températures peu élevées que nous avons connues au printemps et à l'été ont apporté un peu de répit à nos forêts permettant, tantôt à des arbres en pleine maturité de se

reconstituer, tantôt à des semis de s'installer convenablement.

Cette accalmie sera sans doute que de courte durée. projections Les climatiques annoncent, dans tous les cas, une augmentation températures des moyennes et une augmentation de la fréquence des épisodes climatiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inondations, etc.). Ces derniers contribueront à affaiblir les massifs,et rendre plus sensibles aux maladies et ravageurs existants ou à venir.

En parallèle, la tension

sur la ressource bois augmente au niveau mondial. Cette situation a conduit cette année à une pénurie sur divers produits, impliquant des retards notamment dans le domaine du bâtiment, mais aussi une explosion des prix, du fait d'un effet d'appel d'air par la demande en bois des Etats-Unis et de la Chine. Cette pénurie est vécue par beaucoup comme un paradoxe, puisque l'on estime pour 2020,

dans le Grand Est, à 4 millions de m3 exploités dans le cadre des coupes de bois scolytés, soit environ 10% du volume d'épicéa sur pieds et 4 fois le volume de bois d'œuvre d'épicéa récolté annuellement (source Fibois Grand Est).

Il faut toutefois rappeler que si la ressource bois ne manque pas en France, ce sont bien

> les infrastructures de transformations font défaut, puisque'ne part non négligeable des sciages vendus en France sont transformés. à l'étranger. Les prix proposés par les Etats Unis et la Chine durant cette période, ayant été plus attractifs, une grande partie des bois est partie vers ces pays, creusant l'écart entre l'offre et la demande en France et en Europe. Cette situation met en

lumière le point faible des choix sylvicoles qui ont été faits par le passé : si les hagis (plantation m o n o - s p é c i f i q u e d'épicéas) du Fond Forestier National

d'épicéas) du Fond Forestier National ont pu être une solution dans le contexte de la déprise agricole, il est aujourd'hui plus qu'évident que la fragilité de ces peuplements face aux aléas climatiques est importante. Malheureusement pour les sylviculteurs, il n'y a ni certitude ni solution toute faite pour répondre aux défis de la forêt de demain. Les interventions sylvicoles à venir devront ainsi faire l'objet d'une réflexion préalable



plus poussée afin d'anticiper leurs impacts. Afin d'éviter à l'avenir les écueils que nous traversons, il est aujourd'hui indispensable de réaliser une étude de sol en préalable d'un projet de plantation permettant de choisir au mieux ses essences.

Heureusement, des initiatives ont été prises et des recherches sont en cours, telles que l'étude mandatée par la commune de Masevaux auprès de l'INRA et AgroParisTech sur l'avenir du sapin en vallée de la Doller ou le projet FuturForest auquel participent les forêts publiques et privées. Celui-ci teste l'adaptation d'essences plus méridionales au climat local, comme par exemple à Oberhaslach.

En attendant les retours de ces études, propriétaires et usagers de la forêt devront garder à l'esprit la fragilité mais aussi la résilience des écosystèmes forestiers. Les coups de vent plus fréquents induisent un accroissement des risques de casses ou de chutes d'arbres. Ils impliquent donc également la vigilance de chacun : les propriétaires devront s'assurer de faire exploiter les arbres à risques, et les usagers devront respecter les contraintes de circulation en présence d'un chantier d'abattage. Enfin, chacun doit avoir à cœur le respect des milieux naturel en évitant autant que possible de circuler hors des routes et sentiers, afin de limiter l'impact des activités humaines sur la flore et la faune et conserver ainsi un environnement de qualité dont on mesure encore plus aujourd'hui l'importance suite à la période de confinement.

Pour tous renseignements sylvicoles, n'hésitez pas à contacter le conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture : JEHL Samuel – 06.73.02.82.42 – samuel.jehl@alsace. chambagri.fr



VIE ASSOCIATIVE

ATELIER LES FILS EN FORME



Atelier enfants Mairie de Natzwiller (salle du haut)

Le mercredi après-midi de 14h30 à 16h30 :



19 janvier 23 février

16 mars

27 avril

18 mai

15 juin

14 septembre

12 octobre

16 novembre

14 décembre



Contact et renseignements : Mme Thérèse ROELLINGER 03.88.47.30.10 ou 06.11.71.26.63







Couture Patchwork Tricot Travaux d'aiguilles

Salle de la Rothaine, local Retraite et Loisirs

En soirée à 19h30:

25 janvier

15 février

29 mars

19 avril

24 mai

28 juin

20 septembre

18 octobre

22 novembre

20 décembre

Contact et renseignements : Mme Thérèse ROELLINGER 03.88.47.30.10 ou 06.11.71.26.63



UNE ROSE UN ESPOIR

Bonjour à tous. Le 16 octobre, nous avons eu le plaisir de reverser pour cette 9ème édition, un chèque de 30 000 € à la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin. Cette édition était tout sauf simple. Nous avons malgré tout tenu bon et maintenu le cap. Avec comme seul moyen les points fixes pour couvrir l'intégralité de la Vallée de la Bruche, nous pouvons savourer notre belle victoire. Cette édition fût une réelle réussite! Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus. Merci aux participants, bénévoles, donateurs et partenaires pour nous avoir fait confiance et soutenu pour cette édition particulière.

À l'année prochaine pour un nouvel épisode dans un contexte plus favorable.













DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

DÉPÔT DES DEMANDES: SUR RDV UNIQUEMENT au www.ville-schirmeck.fr

RETRAIT DES PIÈCES D'IDENTITÉ: SANS RDV

A NOTER:

- La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et au retrait de la carte d'identité
- Les mineurs doivent être présents lors du dépôt d'une demande de carte d'identité
- La prise d'empreintes s'effectue à partir de 12 ans
- Pré-demande possible en ligne sur le site http://ants.gouv.fr

<u>Pièces à fournir et à ramener impérativement lors du dépôt de la demande</u>

1) 1^{ERE} DEMANDE:

- Dossier de demande complété
- Copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois,
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, téléphone (fixe, internet, portable), avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers, assurance habitation) **de moins d'un an**
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois): de face et tête nue, <u>sans lunettes</u>, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes de vigueur (ne pas découper la photo)
- Pour les mineurs : carte d'identité du représentant légal qui signe la demande et le reçu lors du rdv

2) RENOUVELLEMENT:

- Dossier de demande complété
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz, téléphone (fixe, internet, portable, avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers, assurance habitation) **de moins d'un an**
- Ancienne carte d'identité
- 1 photo d'identité récente (moins de 6 mois) : de face et tête nue, <u>sans lunettes</u>, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes de vigueur (ne pas découper la photo)
- Si CNI périmée de plus de 5 ans : Copie intégrale de votre acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Pour les mineurs: carte d'identité du représentant légal qui signe la demande et le reçu lors du rdv (présence obligatoire)

INFORMATIONS:

- Perte ou de vol : idem 1^{ère} demande, et joindre la déclaration de perte ou de vol et 25 € en timbres fiscaux (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : https ://timbres.impots.gouv.fr) et une pièce d'identité avec photo (passeport/permis...)
- Changement d'état civil : joindre acte de mariage ou acte de décès du conjoint de moins de 3 mois
- <u>Pièces à fournir en cas d'hébergement par un tiers</u>: Justificatif de domicile de l'hébergeant + pièce d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois
- RENOUVELLEMENT ANTICIPE DES CARTES D'IDENTITE PROROGEES DE 10 à 15 ANS (cartes établies à partir du 1er janvier 2004) :

Justifier d'un déplacement dans un pays étranger par la production de :

- Titre de transport
- Réservation ou devis auprès d'une agence de voyage
- Attestation de l'employeur pour les personnes travaillant à l'étranger
- Tickets d'achats effectués dans des pays limitrophes

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE PAR LE CENTRE EN CHARGE DE L'ETABLISSEMENT DES CARTES

PASSEPORTS

DÉPÔT DES DEMANDES: SUR RDV UNIQUEMENT au www.ville-schirmeck.fr

RETRAIT DES PASSEPORTS: SANS RDV

A NOTER:

- La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et au retrait de la carte d'identité
- Les mineurs doivent être présents lors du dépôt d'une demande de passeport
- La prise d'empreintes s'effectue à partir de 12 ans (au dépôt et retrait du passeport)
- Pré-demande possible en ligne sur le site http://ants.gouv.fr

Pièces à fournir et à ramener impérativement lors du dépôt de la demande

- Dossier de demande (à chercher en mairie ou à télécharger sur le site service-public.fr)
- 1 photo d'identité <u>de moins de 6 mois</u> (de face et tête nue<u>, sans lunettes</u>, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes en vigueur) ne pas découper la photo
- Justificatif de domicile : facture d'électricité, gaz, téléphone (fixe, internet, portable), avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers) de moins d'un an.
- Timbres fiscaux pour 86 € (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : https://timbres.impots.gouv.fr)
- Carte Nationale l'Identité
- Ancien passeport en cas de renouvellement
- Pour les mineurs : carte d'identité du représentant légal qui signe la demande et le reçu lors du rdv

A noter : Si vous avez une pièce d'identité périmée depuis plus de cinq ans ou un titre non sécurisé (ex : passeport avec photo collée), fournir une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)

Dossier de demande (à chercher en mairie ou à télécharger sur le site service-public.fr)

- 1 photographie d'identité <u>récente</u> (de face et tête nue, <u>sans lunettes</u>, sur fond neutre et uni, en couleur ou en noir et blanc, aux normes en vigueur) ne pas découper la photo
- Justificatif de domicile : facture d'électricité, gaz, téléphone (fixe, internet, portable), avis d'imposition sur les revenus, locaux ou fonciers) de moins d'un an
- Timbres fiscaux (à acheter au bureau de tabac ou en ligne : https://timbres.impots.gouv.fr)
 - 4 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans
 - 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus
- Carte Nationale l'Identité ou copie intégrale d'acte de naissance
- Ancien passeport en cas de renouvellement
- Pièce d'identité du représentant légal
- En cas de séparation ou de divorce : décision de justice ou jugement de divorce statuant sur l'autorité parentale et la résidence des enfants

INFORMATIONS:

- Changement d'état civil : joindre acte de mariage ou acte de décès du conjoint de moins de 3 mois
- Pièces à fournir en cas d'hébergement par un tiers : Justificatif de domicile de l'hébergeant + la carte d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois

RECRUTEMENT ARMÉE DE TERRE







MINISTÈRE DES ARMÉES







LE CONTENU DE LA **FORMATION INITIALE**



LES SAVOIR-FAIRE DE BASE DU SOLDAT

ELLE IMPLIQUE LE GOÛT DE L'EFFORT, LE DÉPASSEMENT DE SOI, LA RUSTICITÉ.

- MAÎTRISER LES ACTES RÉFLEXES DU COMBATTANT Se poster, progresser, observer, se camoufler, utiliser son arme

- S'AGUERRIR Entraînement physique (sport, parcours d'obstacles), vie 20 km, entraînement au combat de jour comme de nuit.

- ACQUÉRIR LES GESTES ÉLÉMENTAIRES DE SURVIE

CONNAÎTRE ET MAÎTRISER L'ARMEMENT
 Tir au fusil d'assaut, au fusil lance-grenade, lancer de grenade à main, transmissions, métiers des armes, sensibilisation au dancer des mines et explosifs.

- CONNAÎTRE LE CÉRÉMONIAL MILITAIRE

LA FORMATION CONSISTE À DÉVELOPPER Votre savoir-être de Soldat

ELLE IMPLIQUE LE RESPECT, LA COHÉSION, LA SOLIDARITÉ, LA RIGUEUR.

- RESPECTER LE CODE DU SOLDAT Les valeurs militaires et les règles de comportement dans l'action
- CONNAÎTRE LE MILIEU MILITAIRE

 Organisation, règlements, droits et devoirs,
- APPRENDRE LA VIE EN COLLECTIVITÉ Le travail en équipe, développer l'esprit de corps.
- RESPECTER LES RÈGLES DE POLITESSE MILITAIRE





VOS ÉTAPES DE RECRUTEMENT JE M'INFORME 01 **SUR LES EMPLOIS** JE DÉPOSE **MA CANDIDATURE JE PASSE** LES ÉVALUATIONS **J'AJUSTE MON PROJET J'ATTENDS** LES RÉSULTATS **JE DEVIENS SOLDAT**

EVALUATIONS



Évaluations musculaires, d'endurance, d'agilité ou le parcours collectif.. araginte ou le parcours collectir...
Avant de venir en évaluation nous vous
conseillons de vous entraîner en suivant
nos programmes personnalisés proposés
sur YouTube, Facebook et Instagram.
Vos aptitudes médicales et psychotechniques
seront également évaluées.

10 SEMAINES DE FORMATION INITIALE

Un vrai changement de vie vous attend. Vous y apprendrez du métier de soldat, la vie militaire, ses droits la vie militaire, ses droits et ses devoirs. Vous découvrirez le logement en internat, une vie en collectivité, du sport, des entraînements au combat, au tir... Pour acquérir le goût de l'effort et l'esprit de l'effort et l'esprit d'équipe.

SPÉCIALITÉ ET FORMATION CONTINUE

La formation technique de spécialité intervient après la formation initiale. Sa durée est variable suivant l'emploi, et se poursuit tout au long poursuit tout au long de votre parcours de soldat. La suivre et la réussir sont des conditions nécessaires pour évoluer en grade. Elle sera la clé de votre renouvellement de contrat, dont les conditions sont le mérite, le travail et l'esprit de cohésion.

& VIE DE FAMILLE

9 semaines de congés par an et quartier libre les soirs et les week-ends hors missions, manœuvres ou en opération. Être militaire, c'est être réactif et accepter de ne pas pouvoir tout planifier. Mais nous tenons à ce que cela reste totalement compatible avec une vie de couple et de famille.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

75 %

1362€

LES MISSIONS **OPINT. OPEX**

Au quotidien vous vous entraînerez et participerez à des missions qui constituent votre engagement opérationnel.

Les opérations intérieures (OPINT) sur notre territoire pour contribuer à la protection des citoyens français. Ces missions peuvent durer de quelques semaines à quelques

Les opérations extérieures (OPEX), pour prendre part à des opérations militaires a des operations militaire à l'étranger, dans lesquelles la France est engagée. Ces missions peuvent durer 4 à 6 mois, avec 1 an entre 2 OPEX. Vous ne partirez qu'à partir de la 2e année de service.

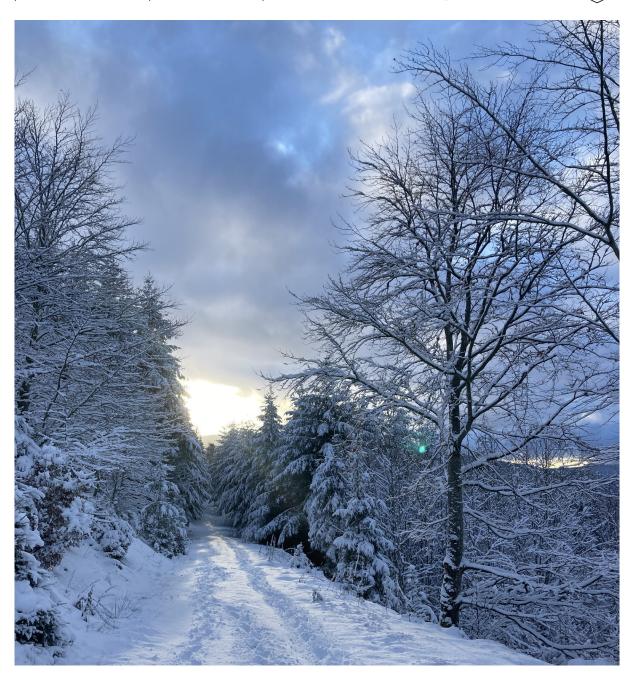
LES GRADES MILITAIRES DU RANG



BULLETIN MUNICIPAL

ENVIE D'ÉCRIRE ?

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce numéro de votre bulletin municipal. Nous vous rappelons que si vous voulez nous faire part d'un article ou que vous désirez que l'on parle d'un sujet qui vous tient à cœur, que vous soyez un particulier ou une association, manifestez-vous auprès de Clarisse en allant en mairie ou en écrivant à : natzwiller.mairie@wanadoo.fr



NOTES PERSONNELLES

directeur de publication : André Woock / rédaction : équipe municipale / conception graphique Éric Menault / impression :Printot&Ixo Imprimeurs / 03 88 59 12 30 / contact@printot-ixo.fr

